

REGLEMENT DE COURSE

## **1. ORGANISATION**

L'Amicale des Sports Enchaînés Lunévilloise (ASEL – Les Ducs de Lunéville) adhérente à la Fédération Française de Triathlon organise la 6<sup>ème</sup> édition des courses de La Duchesse

Renseignements : Christophe MACREZ – 06 78 07 08 15 ou par mail

[contact@lesducsdeluneville.fr](mailto:contact@lesducsdeluneville.fr)

## **2. ÉPREUVES**

### **2.1. Bike & Run**

Épreuve conviviale et accessible à tous, il s'agit d'une course qui se déroule par équipe de deux concurrents avec un seul vélo tout terrain (VTT/Gravel).

Pendant qu'un équipier court, l'autre pédale.

5 courses de type course à pied + vélo sont proposées. Elles se dérouleront en une seule étape à allure libre.

Distances : Parcours 18 ans et + : 21 km – Course S (Course hors classement challenge B&R CD 54)

Parcours 16 ans et + : 14 km – Course S (Course support challenge B&R CD 54)

Parcours 14 ans et + : 7 km – Course XS (Course support challenge B&R CD 54)

Parcours ados 10 – 13 ans : 2,4 km (Course support challenge B&R CD 54)

Parcours enfants 6-9 ans : 1,2 km (Course support challenge B&R CD 54)

Les normes d'âge sont établies au moyen de l'âge qui sera atteint au cours de l'année 2025.

### **A. MODALITÉS DE COURSE**

Tout au long du parcours, chaque équipe s'échange le vélo quand il le souhaite sur le parcours. Le VTT peut être passé de main en main, ou posé à l'avant du coureur (celui qui est à pied) sur le parcours. Les deux coéquipiers et leur vélo doivent impérativement passer la ligne d'arrivée ensemble, et tout autre point de contrôle qui aura été défini par le corps arbitral. Si l'un des binômes est en avance, il devra attendre son partenaire pour passer le point de contrôle ou la ligne d'arrivée.

Dans ses rotations et dans sa progression, chaque équipe doit veiller à ne pas gêner la progression des autres équipes, le fairplay et l'esprit sportif doivent primer.

Le port du casque est obligatoire pour tous les participants pendant toute la durée de la course.

Un briefing sera envoyé par mail aux inscrits. Un briefing sera organisé quelques minutes avant le départ officiel de chaque épreuve. L'organisateur et l'arbitre principal y communiqueront des informations importantes pour le bon déroulement des courses. La présence de tous les participants y est obligatoire. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de non-respect des consignes précisées lors du briefing.

REGLEMENT DE COURSE

**B. RÉSULTATS**

Les résultats seront affichés à la fin de l'épreuve et ils seront disponibles sur le site de Chronopro.net

La remise des récompenses aura lieu sur le site d'arrivée à l'issue des arrivées des podiums complets. Les récompenses seront remises uniquement aux sportifs présents lors de la remise.

Seront récompensés : Les podiums scratch Masculin/Féminin/Mixte de chaque course.

Pour la course XS : seuls les binômes constitués de : Benjamins/Minimes, Minimes et Minimes/Cadets seront récompensés.

**C. DÉPARTS ET ARRIVÉES**

Les départs et les arrivées des courses auront lieu à Moncel les Lunéville sur la Route de la Fourasse à proximité du site de retrait des dossards à Mairie/Salle polyvalente de Moncel Les Lunéville.

Un seul membre du binôme effectuera, une distance d'éloignement avant de partir avec son binôme sur le circuit.

**D. PARTICIPATION**

La course est ouverte à toute personne, homme ou femme, à partir de :

- Course Enfants 6-9 ans : nés entre le 01.01.2016 et le 31.12.2019
- Course Enfant 10-13 ans : nés entre le 01.01.2012 et le 31.12.2015
- 14 ans pour le 7 km (distance XS) - nés avant 31.12.2011
- 16 ans pour le 14 km (distance S) - nés avant 31.12.2009
- 18 ans pour le 21 km (distance S) - nés avant 31.12.2007

Inscription par équipe de deux, mixte ou non.

Les normes d'âge sont établies au moyen de l'âge qui sera atteint au cours de l'année 2025.

**E. CONDITIONS D'INSCRIPTIONS**

Conformément à la Réglementation Sportive 2025 de la Fédération Française de Triathlon, chaque participant doit respecter les conditions suivantes :

**a. Cas d'un licencié FFTRI Compétition**

- Apporter sa licence FFTRI ou sa photocopie pour les personnes concernées.

**b. Cas d'un non licencié FFTRI Compétition majeur**

- Payer un pass-compétition journée FFTRI (2€)
- Prendre connaissance du "Formulaire Info Santé" et attester de la bonne compréhension des informations délivrées ou fournir un certificat médical délivré par un médecin, datant de moins de 1 an à la date de la course et faisant mention de la clause suivante : "ne

REGLEMENT DE COURSE

présente aucune contre-indication pour la course à pied et/ou à vélo en compétition” ou « ne présente aucune contre-indication à la pratique du triathlon en compétition »

**c. Cas d'un non licencié FFTRI Compétition mineur**

- Payer un pass-compétition journée FFTri (2€)
- Avoir renseigné le questionnaire santé par une personne exerçant l'autorité parentale et si une des réponses au questionnaire santé conduit à un examen médical, présenter un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive sera demandé datant de moins de 6 mois à la date de la compétition.

Tout dossier est considéré comme incomplet avant le retrait des dossards s'il ne comporte pas l'ensemble des pièces suivantes :

- Paiement des droits d'inscription
- Ou respect des conditions médicales édictées ci-dessus.
- Pour les mineurs, une autorisation parentale signée est obligatoire

**F. TARIFS**

Les inscriptions s'effectuent sur le site de chronopro.net ou le jour de la course et la veille sur place mais le tarif est majoré de +5.00 €.

Tous les participants n'ayant pas une licence compétition FFTri valide doivent obligatoirement souscrire à un pass-compétition journée FFTri à 2 €

Le prix d'engagement par binôme est respectivement de :

- 10€ par équipes pour la course 6-9 ans
- 14€ par équipes pour la course 10-13 ans
- 16€ par équipes pour le 7 km - XS
- 22€ par équipes pour le 14 km
- 26€ € par équipes pour le 21 km

Les tarifs ne comprennent pas les frais de plateforme ChronoPro ainsi que les éventuels Pass Compétition journée FFTri (2€/non licencié FFTri Compétition)

REGLEMENT DE COURSE

## **2.2. Courses « nature » à pied**

Épreuves conviviales et accessibles, trois courses de type course à pied nature sont proposées.

Elles se dérouleront en une seule étape à allure libre.

Distances proposées : 7, 14 et 21 kms

### **A. MODALITÉ DE COURSE**

Dans sa progression, chaque compétiteur doit veiller à ne pas gêner la progression des autres équipes, le fairplay et l'esprit sportif doivent primer.

### **B. RÉSULTATS**

La remise des récompenses aura lieu sur le site d'arrivée à l'issue des arrivées des podiums complets. Les récompenses seront remises uniquement aux sportifs présents lors de la remise.

Seront récompensés : Les podiums scratch Masculin/Féminin de chaque course.

### **C. DÉPARTS ET ARRIVÉES**

Le départ et l'arrivée des courses auront lieu à Moncel les Lunéville sur la Route de la Fourasse à proximité du site de retrait des dossards à la salle polyvalente de la Mairie de Moncel les Lunéville.

### **D. PARTICIPATION**

La course est ouverte à toute personne, homme ou femme, à partir de 14 ans (nés avant 31.12.2011) pour le 7 kms à partir de 16 ans (nés avant 31.12.2009) pour le 14 km et 18 ans (nés avant 31.12.2007) pour le 21 km

Les normes d'âge sont établies au moyen de l'âge qui sera atteint au cours de l'année 2025.

Inscription individuelle.

### **E. CONDITIONS D'INSCRIPTIONS**

Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport et selon la réglementation, chaque participant doit respecter les conditions suivantes :

- Détenir un certificat médical délivré par un médecin, datant de moins de 1 an à la date de la course et faisant mention d'une des clauses suivantes :
  - o "ne présente aucune contre-indication pour le trail/course à pied en compétition"
  - o "ne présente aucune contre-indication pour l'athlétisme en compétition"
  - o "ne présente aucune contre-indication pour le triathlon en compétition".
- Apporter sa licence FFA ou FFTRI ou sa photocopie pour les personnes concernées

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés.

Les inscriptions s'effectuent sur le site de chronopro.net ou le jour de la course et la veille sur place mais le tarif est majoré de +5€.

REGLEMENT DE COURSE

Tout dossier est considéré comme incomplet avant le retrait des dossards s'il ne comporte pas l'ensemble des pièces suivantes :

- Paiement des droits d'inscription
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique trail/course à pied ou athlétisme ou triathlon comportant obligatoirement la mention « en compétition » datant de moins d'un an le jour de l'épreuve
- Pour les mineurs, une autorisation parentale signée est obligatoire

**F. TARIF**

Le prix d'engagement est de respectivement :

- 7 € pour le 7 km,
  - 14 € pour le 14 km,
  - 22 € pour le 21 km,
-

REGLEMENT DE COURSE

### **2.3. Marche Nordique ou Randonnée**

Épreuve conviviale et accessible à tous. Un seul parcours proposé de 12 Km environ

#### **A. MODALITÉ DE COURSE**

Dans sa progression, chaque marcheur/randonneur doit veiller à ne pas gêner la progression des autres équipes et des autres courses, le fairplay et l'esprit sportif doivent primer.

#### **B. RÉSULTATS**

Il n'y aura pas de classement sur cette partie de l'organisation.

#### **C. DÉPARTS ET ARRIVÉES**

Le départ et l'arrivée des courses auront lieu à Moncel les Lunéville sur la Route de la Fourasse à proximité du site de retrait des dossards à la salle polyvalente de la Mairie de Moncel les Lunéville.

#### **D. PARTICIPATION**

La course est ouverte à toute personne, homme ou femme, à partir de 8 ans

Inscription individuelle

La présentation du dossard sera nécessaire aux ravitaillements

#### **E. CONDITIONS D'INSCRIPTIONS**

Les inscriptions s'effectuent sur le site de [chronopro.net](http://chronopro.net) ou le jour de la course et la veille sur place (sans surcout)

Le prix d'engagement est de : 6 €

---

REGLEMENT DE COURSE

### **3. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT ET DE L'ÉTHIQUE DE LA COURSE**

La participation aux Courses de la Duchesse entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement, Règlementation Sportive 2025 de la Fédération Française de Triathlon (pour les épreuves Bike&Run) de l'éthique de la course publiés par l'organisateur.

Tout coureur vu en train de jeter ses déchets sur le parcours sera disqualifié selon la décision du président du club organisateur.

Il est impératif de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper, il est interdit de pénétrer dans les parcelles forestières.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet de remboursement pour quel que motif que soit.

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

### **4. DOSSARDS**

Les dossards sont à retirer le jour de la course dimanche 12 janvier dès 07h30 ou la veille samedi 11 janvier de 15h00 à 18h00 à l'accueil situé à la salle polyvalente de Moncel Les Lunéville sur présentation d'une pièce d'identité et des éventuelles pièces manquantes du dossier.

Le dossard doit être porté sur la poitrine ou le ventre et doit être visible en permanence et en totalité durant la course.

Il doit donc être toujours positionné au-dessus de tout vêtement et ne peut être fixé sur le sac ou une jambe.

Le dossard est le laissez-passer nécessaire pour avoir accès aux aires de ravitaillement en cours et fin de course

### **5. SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE**

Un poste de secours est implanté sur le site de la course. Ce poste est en liaison téléphonique avec l'organisateur. Une équipe de secouristes et un médecin sont présents durant toute la durée de l'épreuve ainsi qu'une ambulance.

Les potentielles évacuations seront réalisées par les pompiers.

Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés.

Les officiels et secouristes sont habilités à mettre hors course (en invalidant le dossard) tout concurrent inapte à continuer l'épreuve. Un coureur faisant appel à un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

REGLEMENT DE COURSE

## **6. ASSURANCE**

Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle de responsabilité civile. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent. Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux vols et accidents éventuels.

## **7. PARCOURS**

Un descriptif détaillé du parcours sera mis en ligne sur le site internet du club : <http://www.lesducsdeluneville.fr/les-courses-natures-de-la-duchesse-2025-6eme-edition> au plus tard 1 semaine avant l'épreuve. Il comprend les informations pratiques.

Les épreuves empruntent des voies goudronnées et des chemins forestiers tout terrain. L'épreuve se déroule à allure libre et est chronométrée (à l'exception du parcours marche de 12 km).

À tout moment, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires des épreuves prévues au programme. Elle se réserve également le droit d'annuler une épreuve pour tout motif qui mettrait la vie ou la santé des coureurs en danger ou en cas de force majeure ou évolution des conditions et restrictions sanitaires.

Aucun remboursement ne pourra être demandé.

## **8. DROIT À L'IMAGE**

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image par l'organisateur ou ses sponsors.

Tout coureur souhaitant refuser son droit à l'image doit en faire la demande écrite par mail ou courrier à l'organisateur avant le début des épreuves en mentionnant son numéro de dossard.

## **9. REGLES SPECIFIQUES AU CONTEXTE SANITAIRE :**

L'organisateur se réserve le droit de faire évoluer ces règles en fonction du contexte sanitaire du moment et des obligations réglementaires qui s'appliqueront à lui ou des demandes spécifiques des autorités compétentes.